

**THÈME 4 : IDENTIFIER, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE :
ENJEUX GÉOPOLITIQUES**

I. COMMENT EST-ON PASSÉ DE LA TRANSMISSION ENTRE INDIVIDUS À LA NOTION DE PATRIMOINE MONDIAL ?

1. Comment la notion de patrimoine est-elle restée longtemps cantonnée à la sphère familiale et religieuse ?

a) Si la notion s'est essentiellement appliquée à la transmission familiale,...

1) Documents 1 et 2 du polycopié. Identifiez ce qui se transmet dans la famille entre ascendants et descendants. Quels sont les objectifs de la transmission et quels sont les points communs et les éventuelles différences entre les sociétés traditionnelles et les sociétés modernes à ce niveau ?

La famille est à l'origine de la transmission

Dans les familles rurales puis bourgeoises, il était indispensable de bénéficier du patrimoine familial pour s'établir. Les fils succédaient aux pères et les filles devaient être dotées par la famille pour pouvoir se marier. Aujourd'hui, dans les classes moyennes, avec l'allongement de la vie, on devient héritier à 60 ans, c'est-à-dire lorsque l'on a déjà l'âge de la retraite et que l'on a généralement constitué son propre patrimoine. [...]

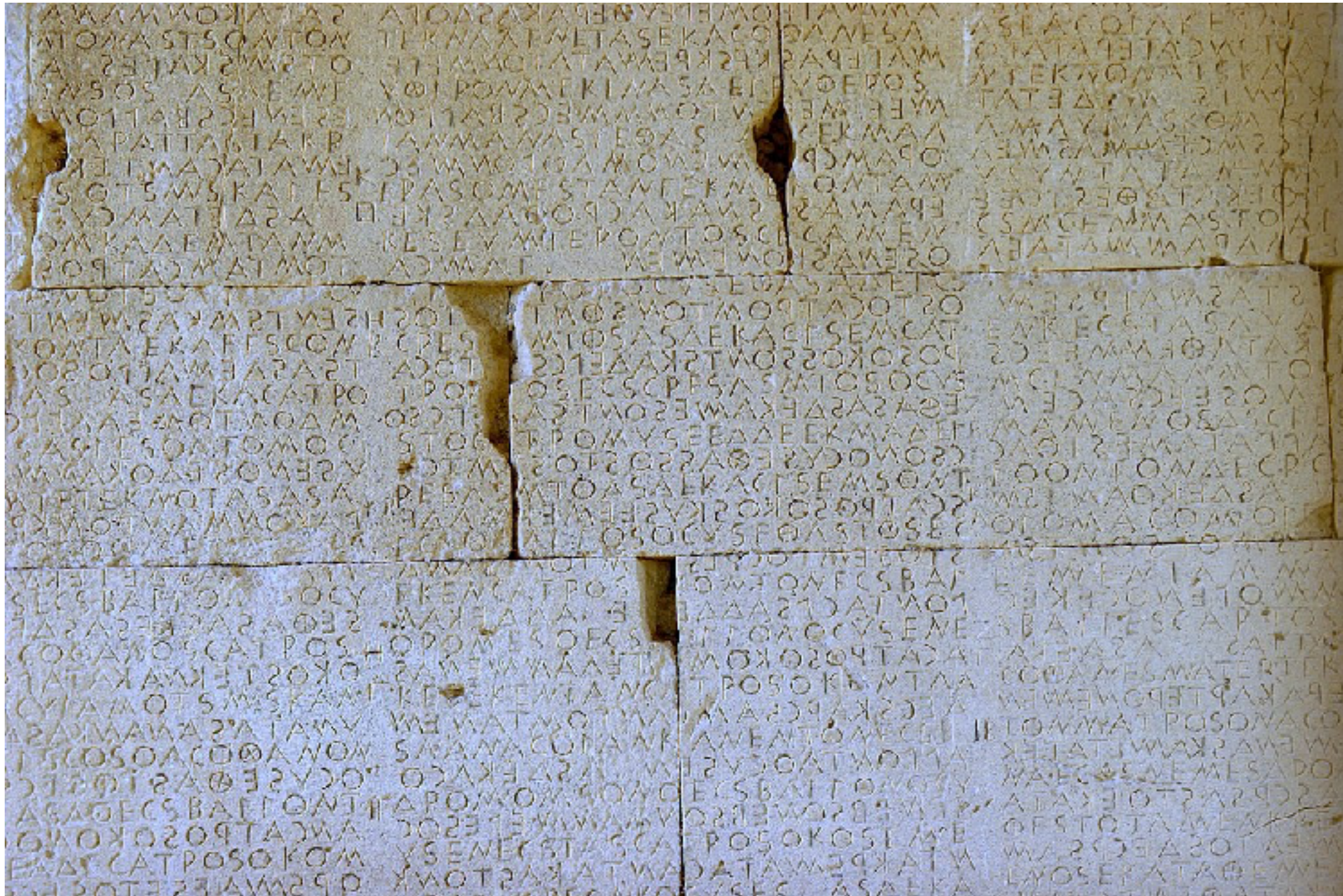
La transmission symbolique, constitutive du lien familial, se fait par exemple à partir de la conservation d'objets, souvent sans grande importance ni valeur mais auxquels on est très attaché. Dans la société de consommation qui est la nôtre, où les objets ne semblent avoir qu'une valeur marchande,

on garde amoureusement le vieux fusil du grand-père, la petite bague de la grand-mère...

[...] Les jeunes évoquent souvent leurs grands-parents comme des modèles du fait justement qu'ils ont vécu dans des conditions très difficiles. Ils fabriquent en fait ce que l'on pourrait appeler une «néo-mémoire», qu'ils adaptent à leur compréhension. Cette néo-mémoire est nourrie principalement par les réunions et les fêtes familiales. [...] Le lien familial est donc devenu affectif mais, comme il est aussi électif, on pourrait dire que la transmission a changé de sens.

Martine Fournier, «Familles: de quoi héritons-nous?
Entretien avec Martine Segalen»,
Sciences humaines, mars-avril-mai 2002.

. La notion de patrimoine s'est d'abord et avant tout mise en place dans la cellule familiale et a pour but la pérennisation de la lignée.



Le code de lois de la cité-Etat Gortyne en Crète (Ve siècle av. J.-C.) est un véritable « code civil » et précise les conditions de l'héritage en incluant les filles à la transmission (si elle n'ont pas de frères et qu'elles se marient)

b) ...des actions de transmission collective ont toujours existé notamment dans le domaine religieux

2) **Illustration p 216.** Quels indices peuvent permettre de penser que les fresques de la grotte de Lascaux ont pu faire l'objet d'une transmission collective ? Dans quelle registre de la transmission pourrait-on se situer ?

**Lascaux, la « chapelle
Sixtine » de la
Préhistoire**



. Depuis l'Antiquité voire la préhistoire, la religion est une source majeure de patrimonialisation collective.



2. Comment la dimension politique et sociale du patrimoine se sont-elles de plus en plus affirmées entre la Renaissance et le XXe siècle ?

3) **Document 3 du polycopié.** Quel est le but principal de François Ier en se constituant une collection d'oeuvres d'art ?

. De la Renaissance au XVIIIe siècle, la notion de patrimoine intègre progressivement une dimension plus politique en devenant un vecteur de prestige et de puissance pour un monarque.



Le château de Fontainebleau, lieu d'exposition des collections de François Ier

4) **Documents 4 et 5 du polycopié.** Relevez des phrases qui démontrent que la dimension politique du patrimoine se renforce après la révolution française. Relevez des phrases qui démontrent que le patrimoine acquiert aussi une valeur sociale. A quels idéaux de la révolution française sont liés cette dimension politique et sociale du patrimoine ?

. Les idéaux de la révolution française renforcent la dimension politique du patrimoine tout en lui donnant aussi une valeur sociale.



Hubert Robert, projet d'aménagement de la grande galerie du Louvre, 1796

. La valeur politique et sociale du patrimoine ne s'est plus jamais démentie et a conduit à la multiplication des réglementations de préservation tout en favorisant l'accès au public.



Monument à Vercingétorix, inauguré en 1865 près du site archéologique d'Alésia.



Le Hermannsdenkmal
(monument d'Hermann) Le monument célèbre en 1875 le chef de guerre chérusque Arminius (appelé Hermann en allemand) et la bataille de la forêt de Teutberg (bataille de Teutobourg) qui vit les tribus germaniques sous le commandement d'Arminius vaincre de manière décisive trois légions romaines de Varus en l'an 9 apr. J.-C.

3. Comment la dimension politique et sociale du patrimoine ont-elle été aussi au coeur de la notion de patrimoine mondial ?

5) **Carte p 218-219 et 6 du polycopié.** Comment la création d'un patrimoine mondial en 1972 semble en phase avec les objectifs généraux, politiques et sociaux, de l'UNESCO ? Quels critères semblent déterminants dans le classement d'une site/ bien/ savoir faire etc. au patrimoine mondial ?



. La valeur politique et sociale du patrimoine acquièrent une dimension de plus en plus universelle après la Seconde Guerre mondiale.

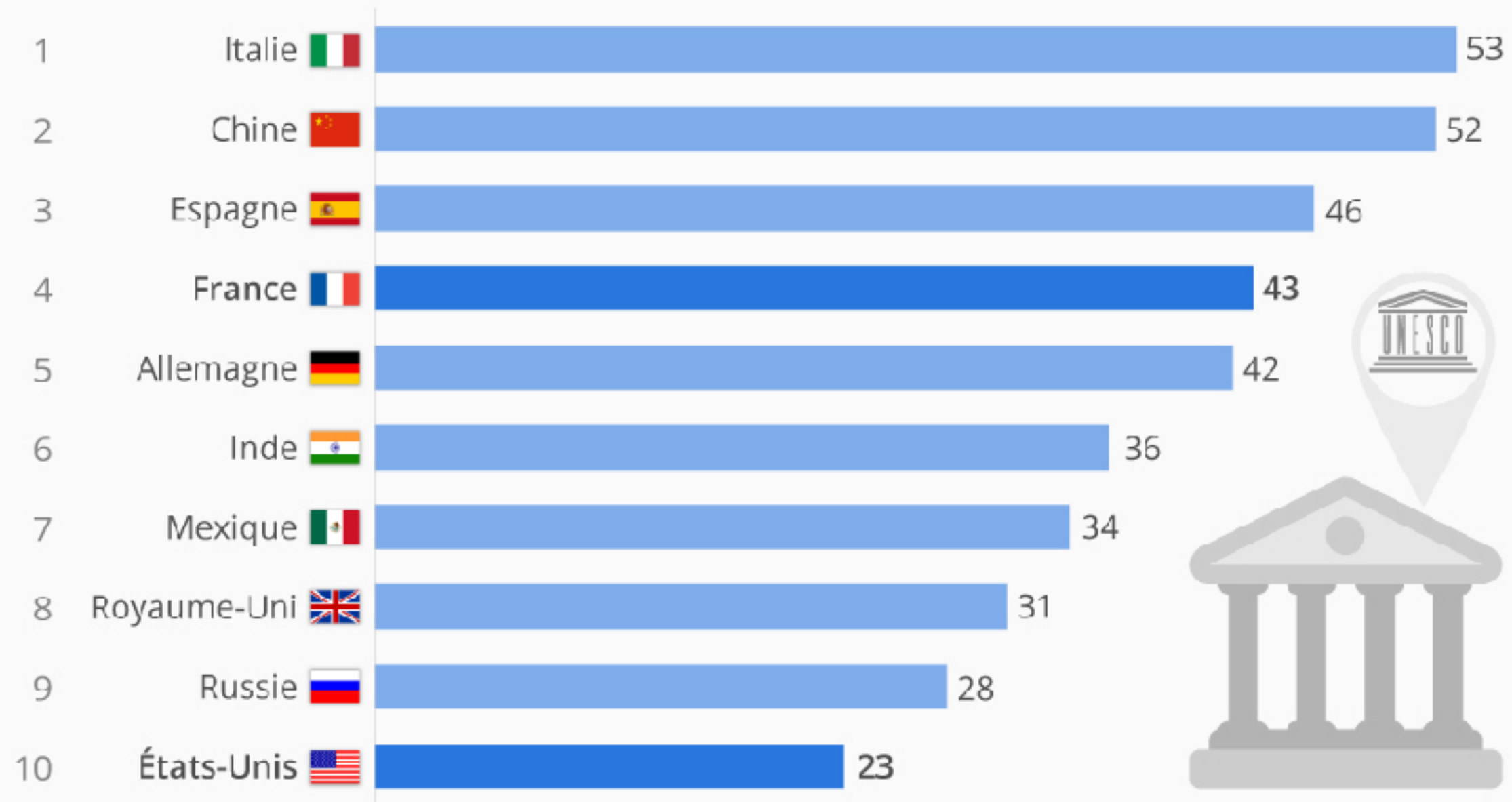


Le nouveau site du temple d'Abu Simbel

. Créée finalement en 1972, la notion de patrimoine mondial concrétise la volonté de l'UNESCO de préserver et de transmettre un patrimoine conçu comme le bien commun de l'humanité.

Les pays comptant le plus de sites protégés par l'Unesco

Nombre de sites du patrimoine mondial en 2017



@Statista_FR

Source : Unesco

statista

6) **Documents 7 du polycopié et 6 p 223.** Quels tensions et enjeux peuvent susciter la question du patrimoine mondial ?

Document 7 : Les Etats-Unis et Israël quittent l'UNESCO en 2017

En plus de cette tendance historique, le retrait des Etats-Unis de l'Unesco prend aussi ses racines dans le conflit israélo-palestinien. Le 31 octobre 2011, l'organisation décide d'admettre la Palestine comme membre « à part entière », ce qui constitue alors un pas de plus vers la reconnaissance du pays comme un Etat indépendant.

Le droit de veto n'existant pas à l'Unesco, ni Israël, ni les États-Unis, proches alliés de Tel-Aviv, ne peuvent empêcher cette entrée, approuvée par la majorité des pays membres. Pour « punir » l'organisation, l'administration Obama suspend sa contribution auprès de l'instance culturelle, qui se voit amputée de 20 % de son budget.

La polémique d'Hébron

Cette politique de rétorsion ne va pas empêcher l'Unesco de multiplier les gestes en faveur de la Palestine. En juin 2012, l'église de la Nativité de Bethléem est inscrite au Patrimoine mondial via une procédure d'urgence, devenant ainsi le premier site palestinien classé. Les Etats-Unis se disent alors « profondément déçus ».

En mai 2017, le conseil exécutif de l'Unesco adopte une résolution qualifiant Israël de « puissance occupante ». Puis en juillet dernier, l'organisation déclare que la vieille ville d'Hébron, située en Palestine, est une « zone protégée (...) d'une valeur exceptionnelle ». Un geste vu comme une « souillure morale » par Israël, qui fait valoir l'histoire juive de la ville, et dont l'armée protège à Hébron quelques centaines de colons retranchés dans une enclave, au milieu de 200.000 Palestiniens.

www.20minutes.fr

. Malgré ses objectifs universalistes, la nation de patrimoine mondial peut être source de tensions et d'enjeux.



Image des conséquences de la destruction de Palmyre par Daesh en 2015

II. COMMENT LE PATRIMOINE EST-IL AU COEUR D'ENJEUX SOCIAUX ET POLITIQUES ?

Mini-intro :

. Depuis la révolution française, des enjeux politiques et sociaux sont au coeur de la notion de patrimoine (cf. I.).

<https://www.facebook.com/watch/?v=3300220216879464>

. Cette double dimension du patrimoine peut générer des tensions et des questions.

Les Anglais ont perdu la bataille: la tapisserie de Bayeux serait bien française

Christopher Norton, à la différence de nombre d'universitaires anglais, estime que la broderie de 68 mètres a été fabriquée spécialement pour la cathédrale normande.

Par **Pierre Morel**

Publié le 26 octobre 2019 à 09:00



Le roi Édouard le confesseur, sur la tapisserie de Bayeux *Bridgeman Images/RDA/Bridgeman Images*

Dans quelle mesure les enjeux politiques et sociaux liés au patrimoine peuvent-ils passionner les peuples et mobiliser des Etats au XXIe siècle ?

1. Comment le château de Versailles est-il révélateur des enjeux politiques et sociaux liés au patrimoine ?

a) Comment le château de Versailles est-il devenu un symbole politique de l'unité et de l'identité nationale ?

7) Extraits vidéo : Versailles de Louis XIII à la Révolution + Versailles après la Révolution française (début) + chronologie p 228. Comment expliquer que les régimes politiques aient plutôt déserté ou délaissé Versailles entre 1789 et 1830 (expliquez en quoi il véhicule plutôt une dimension négative pour eux) ? Comment expliquer qu'ils aient quand même maintenus l'intégrité du site (voire entrepris quelques travaux) ?

. De 1789 à 1830, le château de Versailles est plutôt délaissé car il est un symbole de l'absolutisme et du déchirement des Français lors de la révolution.



Caricature révolutionnaire représentant la famille royale ramenée à Paris le 6 octobre 1789



la salle du Serment du Jeu de Paume (20 juin 1789) fait l'objet d'une patrimonialisation dès la révolution, elle devient un lieu de célébration de l'abolition de la monarchie et une plaque monumentale y est installée dès le 20 juin 1790.



**Le Grand Trianon
réaménagé par
napoléon 1er (style
« Empire »)**



**A gauche, le pavillon
Dufour a été édifié par
Louis XVIII pour établir
la symétrie de la
façade**

8) **Documents 2, 4 et 6 p 228-229 + extrait vidéo sur Versailles depuis la révolution française**). Comment le château de Versailles a-t-il progressivement changé de statut dans la mémoire nationale à partir de la Monarchie de Juillet ? Comment les différents régimes ont-ils repris et confirmé cette nouvelle dimension de Versailles et quel était leur intérêt à le faire ?

<https://www.youtube.com/watch?v=dYbiGVANIH8>

. À partir de la monarchie de Juillet , les différents régimes ont cherché à faire du château de Versailles un symbole de l'identité et de l'unité nationale.

b) Comment le château de Versailles a-t-il pu devenir un outil de puissance pour la France ?

9) **Documents 1 p 226, 3 et 5 pp 228-229 et extrait vidéo** : <https://www.france24.com/fr/europe/20220310-l-union-europeenne-en-sommet-de-crise-a-versailles-pour-s-affirmer-face-a-la-guerre-en-ukraine> . Quels sont les deux types d'évènements diplomatiques qui ont été organisés à Versailles depuis le Second Empire ? Quels sont les objectifs des gouvernements français en organisant de tels évènements ?

. Depuis le Second Empire, Versailles est un outil diplomatique de premier ordre pour la France.

10) **Document 4 p 231 + Vidéo AFP « Murakami à Versailles : la culture manga chez le Roi-Soleil » (sur Youtube) + trailer du film Marie Antoinette de Sofia Coppola (2006, sur Youtube).** Versailles peut également être un vecteur de quelle forme de puissance pour la France (bien expliquer comment) ?

. Versailles est aussi un outil précieux de soft power pour la France.

c) Comment le château de Versailles est-il au coeur d'enjeux sociaux ?

11) D'après le I (partie introductive) Rappeler les deux enjeux sociaux du patrimoine (repris notamment par l'UNESCO dans ses critères de classement au patrimoine mondial).

. Le château de Versailles a été classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979 et comme les autres sites classés, il doit absolument respecter les deux enjeux sociaux majeurs mis en relief par l'UNESCO.

12) **Documents 2 et 3 p 230**. Quel est le premier problème à régler pour assurer le premier enjeu social du patrimoine à Versailles ? D'après les mêmes documents et la vidéo **<http://www.chateauversailles.fr/decouvrir/histoire/grands-personnages/john-rockefeller-jr#versailles>**, -« **tresor-international-de-la-france** », a qui l'Etat a-t-il fait appel par le passé et encore aujourd'hui pour assumer cet enjeu social ?

. Depuis plus d'un siècle, Versailles illustre le fait que les acteurs de la société civile sont indispensables à la sauvegarde et la transmission du patrimoine.

13) **Document 2 p 230**. Dans quelle mesure le château de Versailles est-il parvenu à satisfaire au deuxième enjeu social du patrimoine ? En quoi cette « réussite » peut-elle créer des risques pour le patrimoine ?

. Le domaine de Versailles semble avoir réussi à rendre le patrimoine accessible à un très large public en France et à l'étranger.

. Versailles illustre donc la difficulté à concilier transmission et accessibilité à un large public.

Quand tu es enfin de retour chez toi..



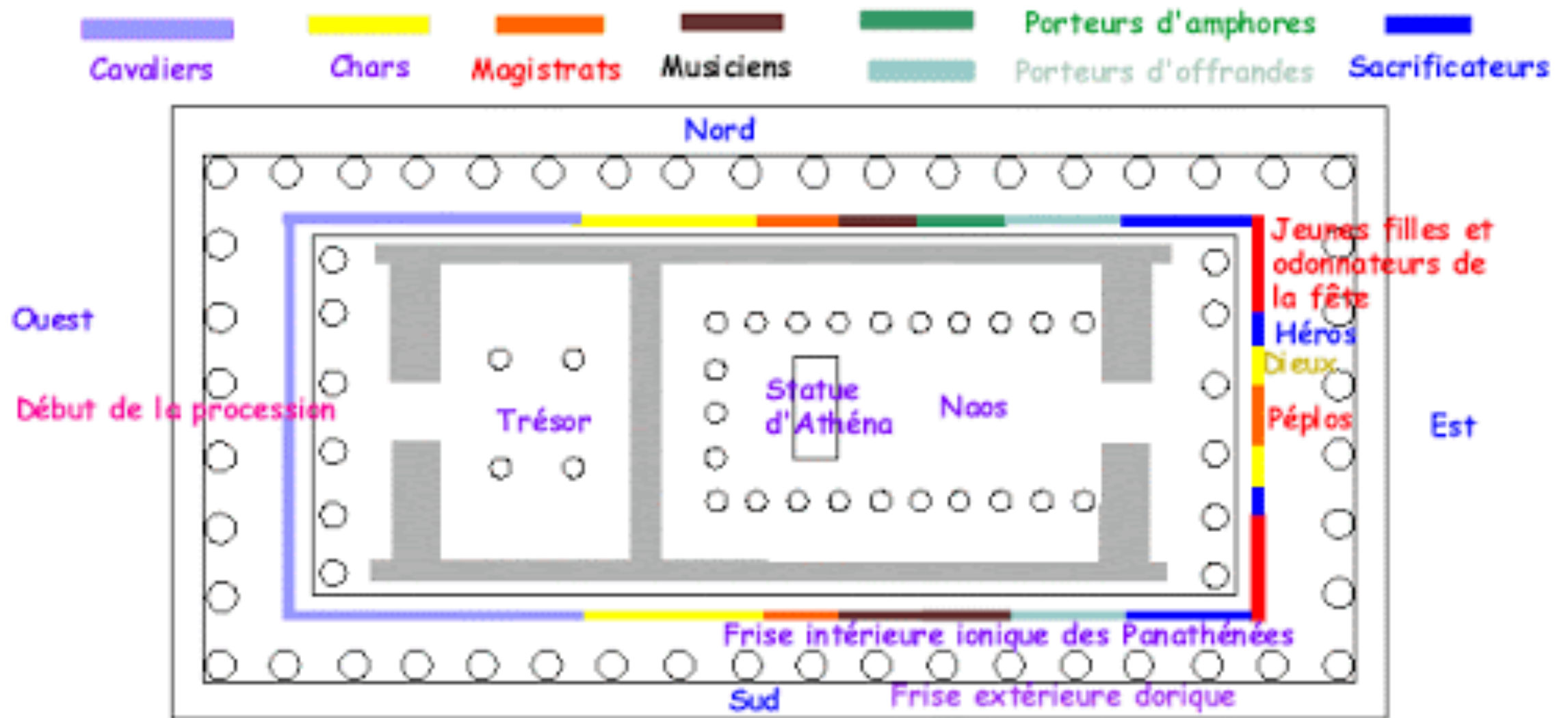
**Image extraite
des réseaux sociaux**

2. Comment les frises du parthénon sont-elles au coeur d'un conflit du patrimoine depuis le XIXe siècle ?

a) Quelles sont les origines de ce conflit du patrimoine entre la Grèce et la Grande Bretagne ?

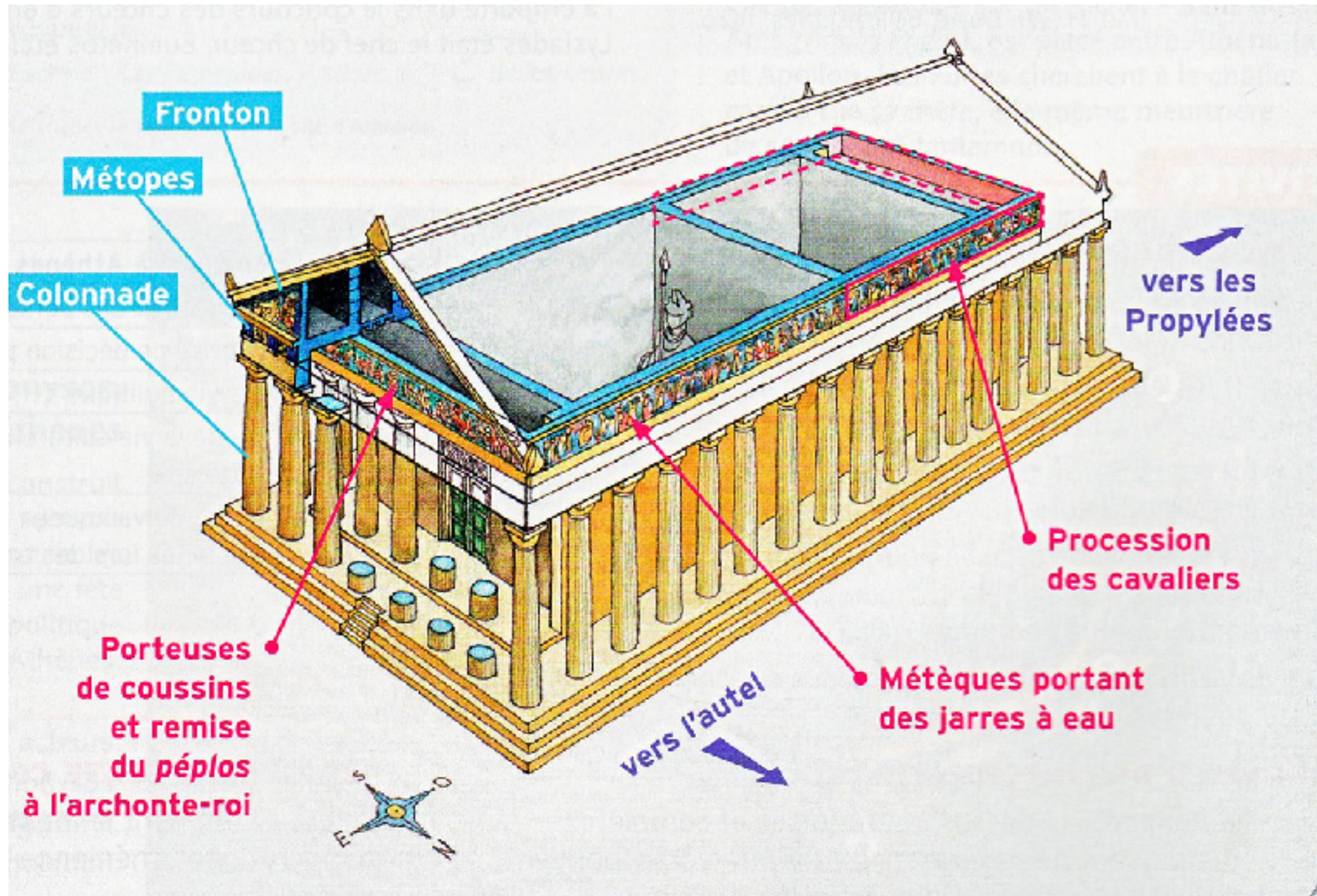
13) **Documents 1 et 5 p 232-233 + rubrique « repères » p 236 + vidéo, Athènes et Londres se disputent les frises du Parthénon, lumni.fr**. Décrire et expliquer ce que représente les frises du Parthénon. Qui les a réalisées et où se trouvaient-elles exactement sur le temple ?

14) **Mêmes documents**. Expliquez dans quelles conditions les deux tiers des frises du Parthénon se sont-elles retrouvées à Londres ?



PLAN DU PARTHENON (447-438 av JC).

. Depuis deux siècles, un conflit du patrimoine oppose la Grèce à la Grande Bretagne au sujet de la frise du Parthénon.



b) Ce conflit relève-t-il de deux visions de la transmission ou de la dimension politique du patrimoine ?

15) **A l'aide du document 2 p 232 et du document 4 du polycopié**, complétez le tableau 1 pour comprendre les deux argumentaires qui s'opposent à propos d'un éventuel retour des frises du Parthénon.

Document 4 : Un débat toujours d'actualité

Le British Museum refuse le prêt au gouvernement grec

« La condition préalable à tout débat sur l'octroi d'un prêt des sculptures du Parthénon est de reconnaître que ce sont les Britanniques, et non la Grèce, qui en sont les propriétaires légaux », a déclaré le porte-parole du British Museum [...] en réponse à la demande de Kyriákos Mitsotákis. [...] Il déclare que toute décision sera prise par le British Museum et non par le gouvernement britannique. « Les administrateurs du musée examineront toute demande de prêt pour une partie de la collection. [...] Les sculptures du Parthénon sont la propriété du British Museum. Les clients peuvent les regarder gratuitement. Il est exposé depuis plus de 200 ans et a été visité par des millions de personnes dans le monde entier. Les décisions les concernant sont prises sans ingérence politique. »

Lifo.gr, 3 septembre 2019.

Une ouverture de Boris Johnson ?

« L'Acropole n'appartient pas uniquement à la Grèce. C'est un monument de l'héritage culturel global, a déclaré le Premier Ministre britannique de centre droit élu en juillet dernier. [...] Notre souhait est de créer les conditions nécessaires pour que l'héritage culturel grec parcoure le monde, et transmette ainsi cette contribution essentielle de notre pays à la civilisation occidentale », a-t-il ajouté.

Pierre Morel, « Pour récupérer les marbres du Parthénon, la Grèce propose à l'Angleterre de faire du troc », *lefigaro.fr*, 7 septembre 2019.

Tableau 1 : Les deux conceptions du patrimoine qui s’oppose à travers le conflit des frises du Parthénon

	Point de vue britannique	Point de vue Grec
Les conditions de prélèvement des frises entre 1801 et 1803 furent légales/ illégales		
Le meilleur endroit pour exposé ces frises est le British Museum/ le musée de l’Acropole		
Cette frise est avant tout une oeuvre universelle/ Grecque		

Tableau 1 : Les deux conceptions du patrimoine qui s’oppose à travers le conflit des frises du Parthénon

	Point de vue britannique	Point de vue Grec
Les conditions de prélèvement des frises entre 1801 et 1803 furent légales/ illégales	Lord Elgin a obtenu en 1801 une autorisation officielle du gouvernement légal d’alors (Ottoman) pour prélever les frises. En 1816, l’Etat britannique a acquis légalement ces vestiges grâce à une transaction. Il s’agit d’un processus légal.	En 1801, Lord Elgin a obtenu l’autorisation d’un gouvernement d’occupation et a abusé de son statut de diplomate pour expédier en Angleterre les vestiges (sous prétexte de leur examen scientifique et en promettant leur retour). Il s’agit ni plus ni moins d’une spoliation du peuple grec.
Le meilleur endroit pour exposé ces frises est le British Museum/ le musée de l’Acropole		
Cette frise est avant tout une oeuvre universelle/ Grecque		

Tableau 1 : Les deux conceptions du patrimoine qui s’oppose à travers le conflit des frises du Parthénon

	Point de vue britannique	Point de vue Grec
Les conditions de prélèvement des frises entre 1801 et 1803 furent légales/ illégales	Lord Elgin a obtenu en 1801 une autorisation officielle du gouvernement légal d’alors (Ottoman) pour prélever les frises. En 1816, l’Etat britannique a acquis légalement ces vestiges grâce à une transaction. Il s’agit d’un processus légal.	En 1801, Lord Elgin a obtenu l’autorisation d’un gouvernement d’occupation et a abusé de son statut de diplomate pour expédier en Angleterre les vestiges (sous prétexte de leur examen scientifique et en promettant leur retour). Il s’agit ni plus ni moins d’une spoliation du peuple grec.
Le meilleur endroit pour exposé ces frises est le British Museum/ le musée de l’Acropole	Le meilleur endroit est le British Museum car les frises du Parthénon permettent de comprendre les liens de l’art classique grec dans l’art de l’antiquité en général (oeuvre exposé dans le département des antiquités). La préservation et la transmission de ce patrimoine y est parfaitement assuré depuis 200 ans.	Le meilleur endroit est le musée de l’Acropole car il serait alors possible de reconstituer la quasi totalité de la frise à proximité directe de son lieu de création. La préservation et surtout la transmission de ce patrimoine y seraient donc optimales.
Cette frise est avant tout une oeuvre universelle/ Grecque		

Tableau 1 : Les deux conceptions du patrimoine qui s’oppose à travers le conflit des frises du Parthénon

	Point de vue britannique	Point de vue Grec
Les conditions de prélèvement des frises entre 1801 et 1803 furent légales/ illégales	Lord Elgin a obtenu en 1801 une autorisation officielle du gouvernement légal d’alors (Ottoman) pour prélever les frises. En 1816, l’Etat britannique a acquis légalement ces vestiges grâce à une transaction. Il s’agit d’un processus légal.	En 1801, Lord Elgin a obtenu l’autorisation d’un gouvernement d’occupation et a abusé de son statut de diplomate pour expédier en Angleterre les vestiges (sous prétexte de leur examen scientifique et en promettant leur retour). Il s’agit ni plus ni moins d’une spoliation du peuple grec.
Le meilleur endroit pour exposé ces frises est le British Museum/ le musée de l’Acropole	Le meilleur endroit est le British Museum car les frises du Parthénon permettent de comprendre les liens de l’art classique grec dans l’art de l’antiquité en général (oeuvre exposé dans le département des antiquités). La préservation et la transmission de ce patrimoine y est parfaitement assuré depuis 200 ans.	Le meilleur endroit est le musée de l’Acropole car il serait alors possible de reconstituer la quasi totalité de la frise à proximité directe de son lieu de création. La préservation et surtout la transmission de ce patrimoine y seraient donc optimales.
Cette frise est avant tout une oeuvre universelle/ Grecque	Les frises du Parthénon intègre un héritage culturel universel et on ne peut les réduire à leur dimension nationale grecque (qui n’existe que depuis 1830). Le patrimoine n’a pas forcément d’ancrage territorial.	Si les frises du Parthénon intègrent bien l’histoire universelle, elles sont néanmoins au coeur d’une identité nationale grecque ancestrale. Ce patrimoine a un ancrage territorial.

16) Synthèse. Soulignez dans le tableau en vert les arguments qui relèvent plutôt de la dimension sociale du patrimoine (préservation/ transmission) et en rouge ceux qui relèvent d'une dimension politique (posez vous la question de savoir si l'argument avancé est sincère ou s'il relève d'une arrière pensée politique).

Tableau 1 : Les deux conceptions du patrimoine qui s’oppose à travers le conflit des frises du Parthénon

	Point de vue britannique	Point de vue Grec
Les conditions de prélèvement des frises entre 1801 et 1803 furent légales/ illégales	Lord Elgin a obtenu en 1801 une autorisation officielle du gouvernement légal d'alors (Ottoman) pour prélever les frises. En 1816, l'Etat britannique a acquis légalement ces vestiges grâce à une transaction. Il s'agit d'un processus légal.	En 1801, Lord Elgin a obtenu l'autorisation d'un gouvernement d'occupation et a abusé de son statut de diplomate pour expédier en Angleterre les vestiges (sous prétexte de leur examen scientifique et en promettant leur retour). Il s'agit ni plus ni moins d'une spoliation du peuple grec.
Le meilleur endroit pour exposé ces frises est le British Museum/ le musée de l'Acropole	Le meilleur endroit est le British Museum car les frises du Parthénon permettent de comprendre les liens de l'art classique grec dans l'art de l'antiquité en général (oeuvre exposé dans le département des antiquités). La préservation et la transmission de ce patrimoine y est parfaitement assuré depuis 200 ans.	Le meilleur endroit est le musée de l'Acropole car il serait alors possible de reconstituer la quasi totalité de la frise à proximité directe de son lieu de création. La préservation et surtout la transmission de ce patrimoine y seraient donc optimales.
Cette frise est avant tout une oeuvre universelle/ Grecque	Les frises du Parthénon intègre un héritage culturel universel et on ne peut les réduire à leur dimension nationale grecque (qui n'existe que depuis 1830). Le patrimoine n'a pas forcément d'ancrage territorial.	Si les frises du Parthénon intègrent bien l'histoire universelle, elles sont néanmoins au coeur d'une identité nationale grecque ancestrale. Ce patrimoine a un ancrage territorial.

. Derrière un argumentaire juridique ou relevant de la dimension sociale du patrimoine (préservation et transmission), il s'agit bien d'un conflit essentiellement politique.

Restitution d'œuvres à l'Afrique : le processus de retour du djidji ayôkwé, tambour ivoirien, est lancé

La restauration du tambour emblématique des Bidjan vient de débuter lundi 14 novembre, en vue de son retour prochain à Abidjan.



Les chefs Bidjan autour du djidji ayôkwé, « tambour parleur » de l'ethnie Tchaman, au Musée du quai Branly à Paris, le 7 novembre 2022. YOUENN GOURLAY